



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
A L'ARC

DE SEINE MARITIME

SAMEDI 26 JANVIER 2019













VIEUX ROUEN SUR BRESLE



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
SAMEDI 26 JANVIER à 14h00
VIEUX ROUEN SUR BRESLE

ORDRE DU JOUR

-  Rapport moral et d'activités du Président
-  Election du délégué du CD76 à l'Assemblée Générale de la FFTA
-  Election complémentaire au Comité Directeur
-  Rapports des Commissions
-  Compte de résultat au 31/12/2018
-  Rapport du Vérificateur aux comptes
-  Présentation du Budget prévisionnel de l'exercice 2019
-  Résultat des élections
-  Récompenses pour les podiums sur les Championnats de France
-  Remise des médailles pour la valorisation du bénévolat
-  Réflexion sur le défraiement du corps arbitral
-  Questions et informations diverses

A l'issue de l'AG :

1 / Affectation des arbitrages pour la saison estivale 2018 / 2019 suite à l'annulation de la réunion des arbitres qui devait se dérouler le 1^{er} décembre dernier.

2 / Afin d'éviter une réunion dans les prochaines semaines, nous procéderons à l'élaboration du calendrier hivernal saison 2019/2020, comme indiqué dans le PV de la réunion du Comité Directeur du 16 novembre dernier.

Déclaré à la Préfecture sous le n°24038 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA : 30.76.000



CD 76 AU 31/08/2018

CLUB	NOM	LOCALITE	LICENCES	VOIX
PRESENTS				
976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	76	7
976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	49	4
976090	ARC CLUB DE FECAMP	FECAMP	50	4
976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	LE GRAND QUEVILLY	60	5
976093	ARCHERS VALERIQUAIS	ST VALERY EN CAUX	45	4
976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	BIHOREL	58	5
976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	VIEUX ROUEN SUR BRESLE	12	1
976100	LES ARCHERS BLANCS	PAVILLY	49	4
976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	LE HAVRE	116	8
976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	80	7
976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	YERVILLE	21	2
976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	BRACQUEMONT	20	1
976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	CRIEL SUR MER	33	3
976110	ARC ROBERT LE DIABLE	PETIT COURONNE	39	3
976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	LE MESNIL ESNARD	54	5
976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	YERVILLE	50	4
976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	AUMALE	28	2
976114	L'ARC ST ROMANAI	ST ROMAIN DE COLBOSC	11	1
976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	42	4
976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	MONT ST AIGNAN	60	5
976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST AUBIN LES ELBEUF	59	5
976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	OFFRANVILLE	48	4
976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	EPOUVILLE	64	6
976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN	44	4
976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	MONTIVILLIERS	18	1
976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	33	3
976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	64	6
976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	ST AUBIN SUR MER	44	4
976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	BIHOREL	65	6
976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT CEDEX	57	5
			1449	123
ABSENTS EXCUSES				
976106	CIE D'ARC DE FERRIERES EN BRAY	MOLAGNIES	22	2
976098	AMICALE LAIQUE DE TOURVILLE LA RIVIERE	TOURVILLE LA RIVIERE	29	2
			51	4
ABSENTS NON EXCUSES				
976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	HARFLEUR	18	1
976102	CENTRE DE LOISIRS CULTURELS DE TURRETOT	TURRETOT	29	2
976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	BEUZEVILLE LA GRENIER	19	1
976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	CAUDEBEC EN CAUX	19	1
			85	5
			1585	132



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD76, 30 sont représentées, 2 sont absentes excusées et 4 absentes non excusées.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Robert BLOT, Président du CD76 déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h15.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT ET INTERVENTION DE Mme LUCOT-AVRIL

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentantes et représentants des clubs et compagnies, il donne lecture de son rapport moral, puis du rapport d'activités.

Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

Robert BLOT laisse ensuite la parole à Madame LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale du canton et Vice-Présidente du Département.

Madame LUCOT-AVRIL, retenue par d'autres obligations et de ce fait, ne pouvant assister à l'ensemble des débats, Robert BLOT anticipe le rapport de la Commission des Finances sur un point concernant le budget prévisionnel.

En effet, celui-ci fait ressortir une baisse drastique de la subvention du Département qui passe de 5670,00 € pour l'exercice 2018 à 1209,00 € pour l'exercice 2019, soit une diminution de près de 78%.

Le Président souligne que cette baisse significative remet en cause dès à présent certaines actions que le CD comptait mener mais qu'à l'évidence si cette baisse de la subvention venait à perdurer elle mettrait en péril les finances du CD76 et aurait comme effet à terme de remettre en cause certaines missions qui lui sont dédiées.

Madame LUCOT-AVRIL constate elle aussi avec regret la baisse de la subvention et se propose d'en faire l'écho auprès des instances du Département et en particulier auprès de ses collègues en charge des sports et des finances.

ELECTIONS et RAPPORTS DES COMMISSIONS

Avant de passer à la lecture des rapports des commissions, le Secrétaire Général propose à l'assemblée de procéder à l'élection à bulletin secret du délégué du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la FFTA et à l'élection complémentaire au sein du Comité Directeur du CD76.

Pour le poste de délégué un seul candidat s'est déclaré : Monsieur Robert BLOT

Pour le poste de membre au Comité Directeur une seule candidate s'est déclarée : Mme Régine LEQUESNE

Le Secrétaire Général demande 3 scrutateurs. Madame Corinne LECAUCHOIS et Messieurs Christophe CROMBEZ et Daniel BRUGERON se proposent.

COMMISSION DES FINANCES

La parole est donnée à la Commission des Finances pour la présentation du compte de résultats. Celui-ci fait ressortir un montant de 24096.98 € en recettes et de 28301.89 en dépenses soit un résultat négatif de 4204.91 €.

Suite à cette présentation, Monsieur Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes prend la parole pour commenter les chiffres. Il note l'effort fait depuis des années par le Comité Directeur concernant le poste 'frais de déplacements ». En effet suite à sa proposition émise il y a 2 ans, l'ensemble des membres du Comité Directeur a opté pour le CERFA « abandon de frais ». Il relève également une diminution du poste « frais de fonctionnement ». Toujours concernant les dépenses il explique l'augmentation du poste « concours et championnat » par le fait que celle-ci est due à l'achat de médailles pour les différents Championnats Départementaux et du choix de la Commission des Finances d'avoir imputé la totalité de la dépense sur un seul exercice.

Dans son comparatif il fait également ressortir la disparition du CNDS. Il mentionne également la diminution de la subvention du Département et de celle provenant du reversement sur les licences qui s'explique par une forte érosion des adhésions au sein du CD76, tout en précisant que cette érosion est ressentie au niveau de la FFTA.

A la lecture et à l'analyse des documents en sa possession, Monsieur Stéphane PETTE propose à l'Assemblée de valider le compte de résultats.

L'assemblée à l'unanimité approuve le rapport du vérificateur aux comptes et toujours à l'unanimité donne quitus à la Trésorière.

La Trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2019. Elle met en avant le point noir que représente, comme l'avait souligné au préalable le Président, la forte baisse de la subvention départementale et les impacts néfastes que cela pourrait engendrer dans un futur proche dans le fonctionnement du CD76.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Toujours concernant les finances, le Secrétaire Général soumet également au vote de l'assemblée une décision prise lors du dernier Comité Directeur du 28 novembre 2018 concernant le montant du prélèvement opéré sur la licence non pratiquant. Jusqu'à ce jour celui était de 6.25 €. Il est proposé de le ramener à 3.00€.

Cette mesure est adoptée à mainlevée par 27 représentants sur les 30 présents.

Le Président demande à Stéphane PETTE s'il accepte de poursuivre sa mission de vérificateur aux comptes pour le prochain exercice. Sa réponse étant positive, celle-ci est validée à l'unanimité.

RESULTAT DES ELECTIONS

Le secrétaire Général annonce ensuite le résultat des élections.

Le total des voix en fonction des adhérents au sein du CD76 au 31 août 2018 est de 132. Déduction faite de celles des absents excusés ou non à cette Assemblée Générale le nombre des voix des présents est de 123

Monsieur Robert BLOT est élu au poste de Délégué avec 109 voix.

Madame Régine LEQUESNE est élue au Comité Directeur avec 123 voix.

RECOMPENSES ET MEDAILLES

Le Président procède ensuite à la remise de 13 récompenses pour les podiums sur les divers Championnats de France à savoir :

Anaïs TREMBLAYES, Brigitte DUBOC, Gaëlle ROUILLON, Catherine HECKER, Philippe BERGUIN, Didier DUPIRE, Pierre-Luc BILLIEZ, Bruno HERICHER, Loïc THIEBAUT, Sébastien ROGER, Laurent DUPONT, Maxence BINARD et Thierry LETEURTRE.

Sur la demande de la Commission Arbitres et avec l'aval du Comité Directeur il avait été décidé de proposer une liste d'arbitres à la Commission de la Valorisation du bénévolat de la FFTA. Cette Commission a donné une suite favorable à notre demande :

Médaille d'Or : Pierre-Luc BILLIEZ et Robert BLOT

Médaille d'Argent : Yves BARRY, Patrice CHARLET et Dominique VARIN.

Médaille de Bronze : Cédric LARGILLET, Christophe LECAUCHOIS, Philippe LUCAS, Christophe ROLLAND et Claude SENEAL.

RELEXION SUR LE DEFRAIEMENT DES ARBITRES

Avant d'entamer le débat, le Secrétaire Général fait un rapide historique sur l'origine de cette demande. Il précise également que le CD76 a travaillé sur le sujet mais que, suite à la présentation des premières conclusions et de l'impact financier que cela pouvait représenter, tant pour les clubs que pour le CD, ce dernier a estimé qu'il n'était pas de son ressort de prendre une décision.

Il est donc proposé à l'ensemble du corps arbitral présent à cette assemblée ainsi qu'aux présidents, la création d'une commission avec pour objectif de présenter rapidement un projet et de la faire adopter pourquoi pas en Assemblée Générale Extraordinaire. En tout état de cause la décision devant être validée avant le début de la prochaine saison. Un appel est lancé pour la composition de la commission. Celle-ci sera composée de 8 membres :

Mle Romane BLONDEL, Messieurs Cédric LARGILLET, Bruno JOLY, Christophe LECAUCHOIS, Gilbert LAUTRIDOU, Philippe BERGUIN, Daniel BRUGERON et Robert BLOT ; Le Président demande à Daniel BRUGERON d'organiser la convocation de la commission.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Chantal AUMERSIER, référente pour la labellisation des clubs indique qu'un nouveau format est à l'étude pour l'obtention des labels. De ce fait la labellisation qui venait à terme en août prochain pour certaines structures est reportée d'un an. Elle se propose de réunir les responsables des clubs et compagnies dès la mise en place de la nouvelle formule.

Le Secrétaire Général indique que le club des Archers du Ronchay à Luneray, est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Le Secrétaire Général invite l'ensemble des structures à s'inscrire pour la finale du prochain Challenge en salle du Comité Départemental qui se déroulera le 24 mars prochain au Havre : organisation de la CHTA. Il précise également qu'un nouveau règlement est en ligne depuis de nombreuses semaines sur le site du CD et qu'il a également fait l'objet d'une diffusion sur la messagerie des Présidents en fin d'année.

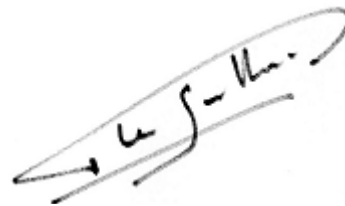
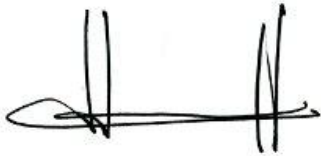
Le Secrétaire Général revient sur les propos du Président dans son rapport d'activités sur le faible engouement des archères et archers du CD76 pour l'interDep.

En effet la Commission sportive a énormément de mal depuis quelques années à composer 4 équipes alors que le CD76 est celui qui compte le plus de licenciés. L'inscription est ouverte depuis novembre sur le site du CD via inscript'arc. Force est de constater qu'à ce jour il n'y a pas la moindre inscription.

L'ordre du jour étant épuisé, Robert BLOT, Président du Comité Départemental clôt cette Assemblée Générale à 17h00

Robert BLOT
Président du CD76

Pascal LE GUELLEC
Secrétaire Général



En préambule de cette assemblée générale ordinaire, je tiens à vous informer que le site internet du Comité Départemental fonctionne sur le site Sports Régions " tiralarc76.com " pour la diffusion des documents concernant le Tir à l'Arc en Seine-Maritime. Je remercie Nicolas VARNIERE d'avoir pris en charge l'alimentation de celui-ci pour la diffusion la plus complète possible de tous les documents concernant le tir à l'arc dans notre département, en y associant Pascal LE GUELLEC pour le conseil et la relation avec l'hébergeur.

En même temps, nous avons choisi un site qui s'occupe des inscriptions pour les compétitions SALLE Jeunes et Adultes, dont vous retrouverez le mode d'emploi sur l'onglet " inscription CD 76 ". J'espère que cet outil correspond à votre attente et simplifiera vos démarches.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je tiens tout d'abord à remercier les personnalités présentes qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée générale et vous prie d'excuser l'absence de celles qui sont retenues par d'autres impératifs.

Je voudrais d'abord vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez attendre de chaque début de saison et également tout au long de l'année sportive.

Je tiens également à remercier les membres du comité directeur qui ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au bon déroulement de cette nouvelle année de mandat départemental.

J'adresse aussi mes félicitations à Nicolas VARNIERE, PCDA du CD 76 pour l'organisation et la composition des calendriers départementaux (hivernal et estival) ainsi que les réunions qui s'y réfèrent, avec l'aide de Patrice CHARLET et Pascal LE GUELLEC pour la validation et les quotas de participation. Je constate comme lui, la difficulté à affecter les arbitres sur nos concours, du fait de la réduction des effectifs et encourage de nouveau les présidents de clubs à trouver de nouvelles candidatures, même si les conditions d'obtention de l'examen fédéral sont de plus en plus difficiles.

J'encourage les arbitres en formation à poursuivre jusqu'au bout leurs efforts même s'ils n'ont pas été encore reçus à l'examen. Pour une meilleure formation arbitrale, nous avons cette année 3 arbitres formateurs, Bruno JOLY déjà diplômé, Nicolas VARNIERE et Christophe TOULLEC ayant obtenu leur diplôme récemment à Chartres. Cela permettra aux candidats de suivre les formations sans avoir à se déplacer sur de trop longues distances.

Je remercie enfin Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer, comme l'année précédente, la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons.

Nous avons enregistré pour la fin de saison 2017/2018, un nombre de 1585 licenciés (- 7%) en baisse générale par rapport à l'année dernière et pour cette saison 2018/2019, le nombre d'archers licenciés est de 1465 au 31/12/2018 (97% par rapport à 2018), ce qui laisse augurer malgré tout jusqu'à la fin de la saison, une baisse des effectifs par rapport à la précédente.

Des changements tous récents sont intervenus à la présidence des clubs : Axel FOLIOT à Mont-Saint-Aignan /ASRUC, Fabrice LEPONT à Fécamp et Frédéric BREDEL à Aumale. Nous sommes toujours 36 clubs dans notre département.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux présidents ainsi qu'à tous les nouveaux archers dans leurs clubs.

Le Comité Départemental a soutenu les demandes d'Acquisition de Matériel pour l'olympiade 2017/2020 et déposées par les clubs au Département 76. La Convention 2019 pour le Développement du Sport du Département sera envoyée pour le 15 Février 2019. Les dossiers "Tremplin Sports" sont disponibles et à renvoyer pour le 15 Mars 2019 au Département 76.

Je rappelle à nouveau le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation et au recyclage des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les jeunes archers de la pré-filière départementale qui compte cette saison 8 jeunes inscrits, celle-ci étant un tremplin pour celle régionale et pour des résultats significatifs au niveau national.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale du Comité Régional de Normandie et du Comité Départemental de Seine-Maritime de Tir à l'Arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club.

Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions.

Comme chaque année, nous faisons de nouveau appel aux clubs pour l'organisation des CD pour la saison 2019-2020, en essayant de faire tourner ceux-ci dans l'ensemble des zones du département.

Championnat de Normandie tir en salle par équipes départementales : la compétition s'est déroulée cette année 2018 à

VILLEDIEU LES POELES (50) avec un accueil et une organisation chaleureuse du club. Nos équipes ont représenté le Département au mieux de leurs possibilités, avec un minimum d'effectifs bien regrettables et dans seulement 3 catégories sur 4. Les coachs et encadrants ont fait face avec les archers présents. Malgré tout, nous ne pouvons que déplorer le peu d'intérêt des archers de Seine-Maritime pour cette confrontation, sachant que nous sommes le Département ayant le plus de licenciés en Normandie. Félicitations à tous les archers jeunes et adultes sélectionnés ainsi qu'un grand merci pour avoir répondu présents.

Les résultats sont les suivants :

Classement équipe arc à poulies : 4^{ème})

Classement équipe arc nu : 3^{ème}) Classement final : 5^{ème}

Classement équipe arc classique : 5^{ème})

Classement équipe jeunes : Pas d'équipe)

RAPPORT COMMISSION ARBITRES

Composition

PCDA : Nicolas VARNIERE

Membres : Bruno MALLET Gilbert NICOLAS

Arbitre Formateur : Bruno JOLY, Christophe TOULLEC et Nicolas VARNIERE

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

Le corps arbitral de Seine Maritime se compose à ce jour de 31 personnes, soit 5 arbitres de moins que l'année passée (pour rappel, le corps arbitral était composé de 44 arbitres en 2014):

7 arbitres toutes options, 23 arbitres à options diverses et 1 jeune arbitre.

2018 a vu des mouvements important au sein du corps arbitral (démission, arrêt et mise en inactivité).

A ce jour, nous avons 10 arbitres en formation et nous espérons que lors des prochaines sessions d'examen en 2019 ils seront tous diplômés. L'obtention de l'examen est long et nécessite beaucoup de travail donc nous ne pouvons que les encourager dans leurs démarches.

Comme vous avez pu le constater une campagne d'information de renforcement du corps arbitral a été faite auprès des présidents de club mais aussi sur les pas de tir (annonce faite pendant 6 semaines) des demandes d'informations ont été faite ce qui est encourageant.

Pour obtenir le maximum de réussite, la commission a décidé de mettre les moyens en formant deux nouveaux arbitres formateurs pour renforcer la cellule formation et pour cela la commission remercie Messieurs Christophe Toullec et Nicolas Varnière, pour avoir accepté de devenir arbitre formateur.

La commission souhaitait remercier aussi l'ensemble des arbitres du CD 76, pour cela elle a proposée en 2018 des dossiers de demandes de valorisation du bénévolat et certain d'entre vous vont recevoir une médaille de la FFTA . Les quotas étant limités, nous n'avons pas pu faire passer tout le monde, mais nous continuerons sur les autres années, pour essayer de récompenser le maximum d'arbitres.

Nous devons continuer nos efforts tous ensemble, pour renforcer le nombre d'arbitres sur notre département, pour avoir une qualité d'arbitrage sur vos concours et aussi répondre à vos demandes d'organisation. Car Je vous rappelle que si la commission arbitres ne trouve pas d'arbitres pour votre concours, celui-ci ne sera pas qualificatif.

Pour l'année 2018, vous nous avez demandé d'arbitrer **47 concours tous types confondus**, ce qui représente **147 arbitrages** soit une moyenne de 3.20 par arbitre malgré une limite d'arbitres sur les concours pour les préserver.

Cette moyenne reste supérieur au minimum prévu par le manuel de l'arbitre et du règlement du comité régional à savoir 2 arbitrages par an en dehors de ceux de son club.

La commission reste à votre disposition pour toutes vos questions. Elle n'a un seul but jusqu'à la fin de son mandat : Former le maximum d'arbitre pour augmenter les effectifs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Nicolas VARNIERE

Président de la Commission Départementale des Arbitres.

RAPPORT COMMISSION FORMATION

Daniel BRUGERON, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Bruno MALLET

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, merci aux membres de la commission qui ont permis que les formations se déroulent et ce dans les meilleures conditions possibles.

Au cours de l'année 2018, la commission formation a proposé 2 types de formation.

Avril 2018 : Approche du tir extérieur

Avec 18 participants, elle s'est déroulée sur le terrain du club de Grand Couronne.

Comme d'habitude, le soleil était au rendez-vous bien que quelques degrés de plus eussent été les bienvenus.

L'encadrement de ce stage était dévolu à Benjamin ZEDET, membre de l'ETR de Normandie.

Octobre 2018 : Gestion du Stress en compétition.

2 sessions ont pu accueillir au CRJS de YERVILLE près de 20 personnes.

C'est Loïc GOSSELIN, spécialiste du sport de haut niveau et formateur dans le domaine du stress qui était en charge de cette journée.

Autres actions

En coordination avec la commission arbitre, nous avons également organisé une journée des arbitres le 22/09.

De l'avis de tous cette journée fut un succès et sera vraisemblablement réitérée.

Hélas, le projet de colloque des entraîneurs n'a pu encore être mis en oeuvre du fait de l'indisponibilité des cadres de l'ETR. Ce n'est que partie remise.

Sportivement,

D. BRUGERON

Président Commission Formation

RAPPORT COMMISSION PARCOURS

Gilbert NICOLAS, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET

RAPPORT 2017 2018

Sur la saison, 8 concours nature et 4 concours 3D ont été organisés

Grace à l'implication du CD76, notre département dispose encore d'une épreuve en tir en campagne.

Le championnat de France campagne a eu lieu à Noyon, le 10 août.
2 compétiteurs seino-marins étaient présents, pas de podium.

Le championnat de France 3D était organisé à Laguiole le 20 août.
7 archers de département sélectionnés.

2 archers sont montés sur le podium : en VH arc libre Sébastien Roger de Mont St Aignan est champion de France et Thibaut Loïc d'Yvetot en junior homme arc nu 3ème, les autres participants se classant entre la 4ème et la 14ème place.

Pour mémoire, 5 clubs organisent des parcours en Seine-Maritime : Rouen Roy Guillaume, Préaux, Pavilly, Yvetot et Epouville/Montivilliers.

Suite à la campagne découverte organisée par le CD, 4 clubs ont acceptés de recevoir des néophytes, hélas l'information a très mal circulée et nombre d'archers n'ont pas été informé par leur Président, ce qui est fort regrettable. Nous ne pouvons informer individuellement chaque archer du département

Il serait souhaitable que le tir parcours et en particulier le Tir Campagne bénéficient d'une plus large audience

Nous comptons donc sur vous pour relayer l'information

Gilbert NICOLAS

Président Commission Parcours

RAPPORT COMMISSION JEUNES

Agnès LARGILLET, Thierry BOISAUBERT, GILBERT nicolas

PRÉ FILIÈRE JEUNE saison 2017/2018

Depuis la rentrée sportive 2008, le comité départemental propose une pré filière aux jeunes archers. L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral, FITA et tir Beursault).

La pré filière est ouverte aux jeunes archers tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Chaque jeune archer qui souhaitait intégrer la pré filière s'engageait

- à participer à l'ensemble du suivi de la saison,
- à être motivé pour aller en compétition dans sa discipline,
- à être présent au championnat départemental 76 de sa discipline.

Une détection a eu lieu à la rentrée 2017. 11 jeunes archers (issus de 5 clubs) ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : des séances d'entraînement pour la saison salle à Pavilly et des séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure à Offranville et Pavilly.

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours et championnats...

Le suivi de la pré filière jeune est assuré par Thierry MARY cadre de l'ETR du comité régional de Normandie.

Les 13 & 14 avril 2018, 6 jeunes de la pré filière départementale ont participé aux TNJ tournoi national jeunes organisé à SARCELLES. Ils ont pu échanger avec les jeunes du groupe régional. Ils se sont mesurés aux archers qui évoluent nationalement. Ce week-end a permis également d'être une parcelle entre la pré filière départementale et le collectif régional.

Je tiens à remercier Cédric LARGILLET qui a accompagné les 6 jeunes tout au long du TNJ.

La commission jeunes

Agnès LARGILLET

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

Compte de résultat 2018

Recettes	Dépenses
subvention département 76	concours et championnats
5 670,00	11 477,45
FFTA licences	commissions jeunes, sportive et formation
11 043,50	7 285,35
CNDS	frais de fonctionnement
0,00	756,89
location chronotir	frais réunion crjjs
247,00	889,80
participation stage	déplacements mission
37,45	555,00
	frais bancaires
	156,40
	cotisation CDOS
	133,00
	remboursement CNDS handisport
	48,00
interets livret	
99,03	0,00
Bénévolat	Bénévolat
7 000,00	7 000,00
dont déplacements bureau	dont déplacements bureau
2 116,97	2 116,97
total recettes	total dépenses
24 096,98	28 301,89
	compte de résultat : -4 204,91

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Recettes		Dépenses	
subvention département 76	1 209,00	concours et championnats	7 500,00
FFTA licences	11 500,00	commissions jeunes, sportive et formation	5 500,00
CNDS	0,00	frais de fonctionnement	800,00
location chronotir	350,00	frais réunion crjs	1 000,00
participation stage	800,00	déplacements mission	600,00
fonds propres	1 791,00	frais bancaires	160,00
		cotisation CDOS	140,00
		remboursement CNDS handisport	50,00
interets livret	100,00		
Bénévolat	7 000,00	Bénévolat	7 000,00
total recettes	22 750,00	total dépenses	22 750,00

Modèle de lettre à utiliser pour la candidature au titre de délégué

Je soussigné BLOT Robert.....Licence N°.292899 U.....déclare
présenter ma candidature à l'élection au titre de délégué du Comité Départemental de Seine Maritime de
Tir à l'Arc à l'AG de la FFTA

Fait àBihorel.....le...19 Novembre 2018.....

Signature



***** La validation de la candidature ne sera effective qu'après un accusé de réception du message de la
part du Secrétaire Général. En cas d'absence de l'AR bien vouloir prendre contact au 06 50 45 24 62.**

Adresse du Secrétaire Général

tiralarcplq@live.fr



ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76
VIEUX ROUEN SUR BRESLE
LE 26 JANVIER 2019
ELECTION DU DELEGUE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME
A
L ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="132"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="9"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="123"/>	voix
EXPRIMEES	<input type="text" value="109"/>	voix
ROBERT BLOT	<input type="text" value="109"/>	voix

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

BRUGERON Denise

NOM PRENOM SIGNATURE

Le Cauchois Corvone

NOM PRENOM SIGNATURE

CROMBEZ Christophe

Je soussignée Mme Lequesne Régine licence numéro 790235 Y
déclare présenter ma candidature à l'élection complémentaire au
Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc.

Fait à Bourg Achard le 30 Novembre 2018





ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76
VIEUX ROUEN SUR BRESLE
LE 26 JANVIER 2019
ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="132"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="9"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="123"/>	voix
EXPRIMEES	<input type="text" value="123"/>	voix
LEQUESNE REGINE	<input type="text" value="123"/>	voix

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

BRIUGERON Daniel

NOM PRENOM SIGNATURE

Le Cauchain Corinne

NOM PRENOM SIGNATURE

CROMBEZ Christophe